



**PREFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE D'INFORMATION

Origine : DDT 72 / Service de la Connaissance des Territoires
et de la Sécurité - Géomatique

Date : 01/02/23

Sujet : **Comment utiliser la carte des réserves de pêche**

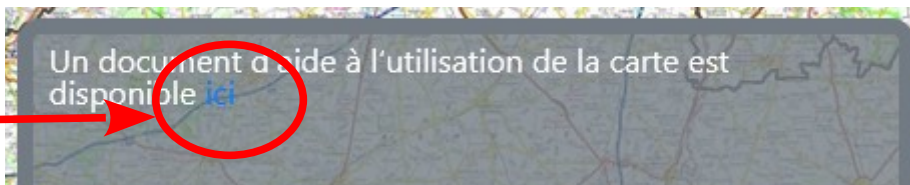
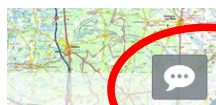
La carte Géolde des réserves de pêche concerne les réserves de pêche permanentes et temporaires sur les cours d'eau de la Sarthe, de l'Huisne et du Loir.

Le lien suivant permet d'y accéder :

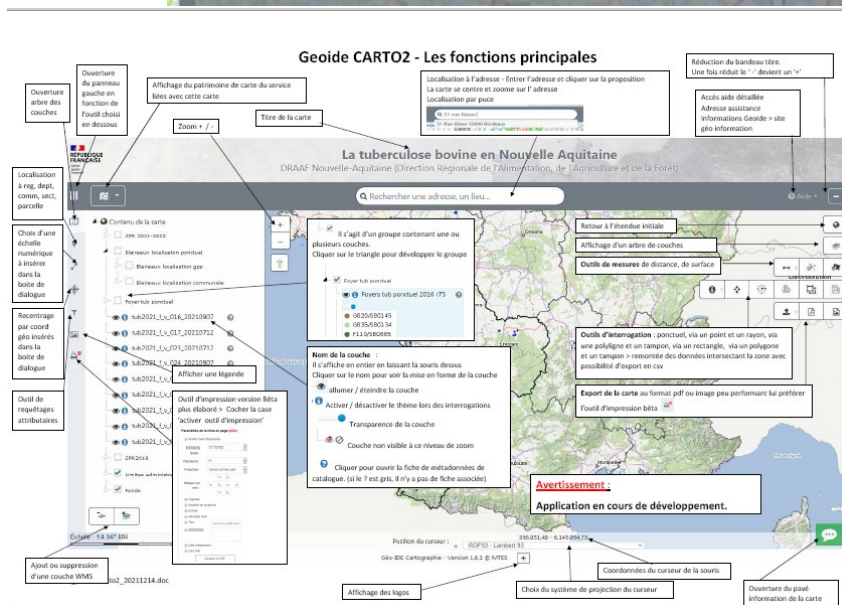
<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=5a8d21d9-3ee8-4577-9e88-364e3a0e3728>



Tout d'abord un outil complet d'explication des fonctions principales de Géolde Carto 2 existe en bas à droite de l'image.



Le voici

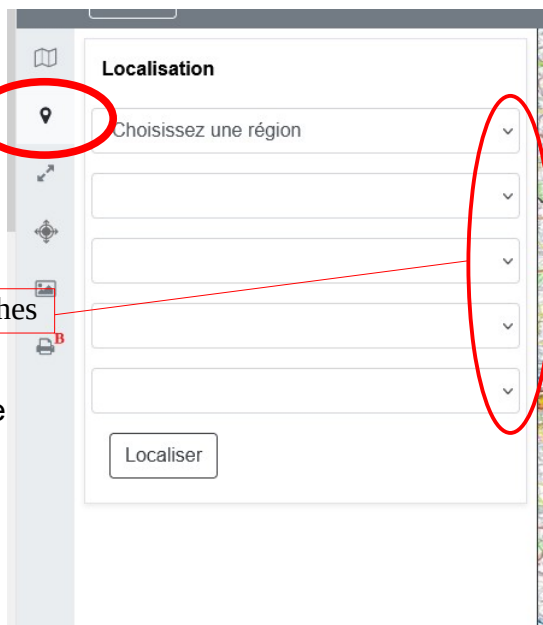


Pour rechercher un barrage il faut connaître la commune sur lequel il se trouve.

Pour cela il faut lancer l'outil de localisation

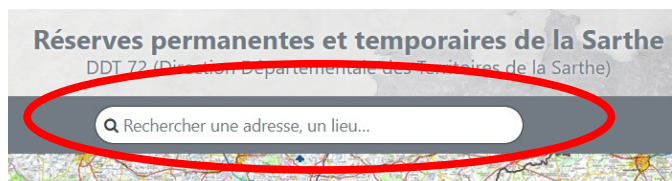
Choisir la région
puis
le Département
puis
la commune
et

cliquer sur Localiser
Si vous connaissez la section cadastrale et la parcelle
vous pouvez préciser.



En cliquant sur les flèches

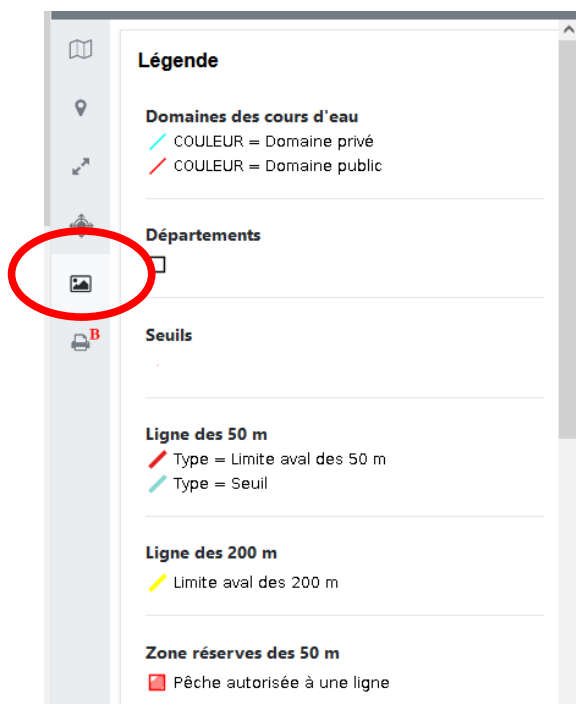
Ou avec une adresse, un lieu... ici, en haut de la carte



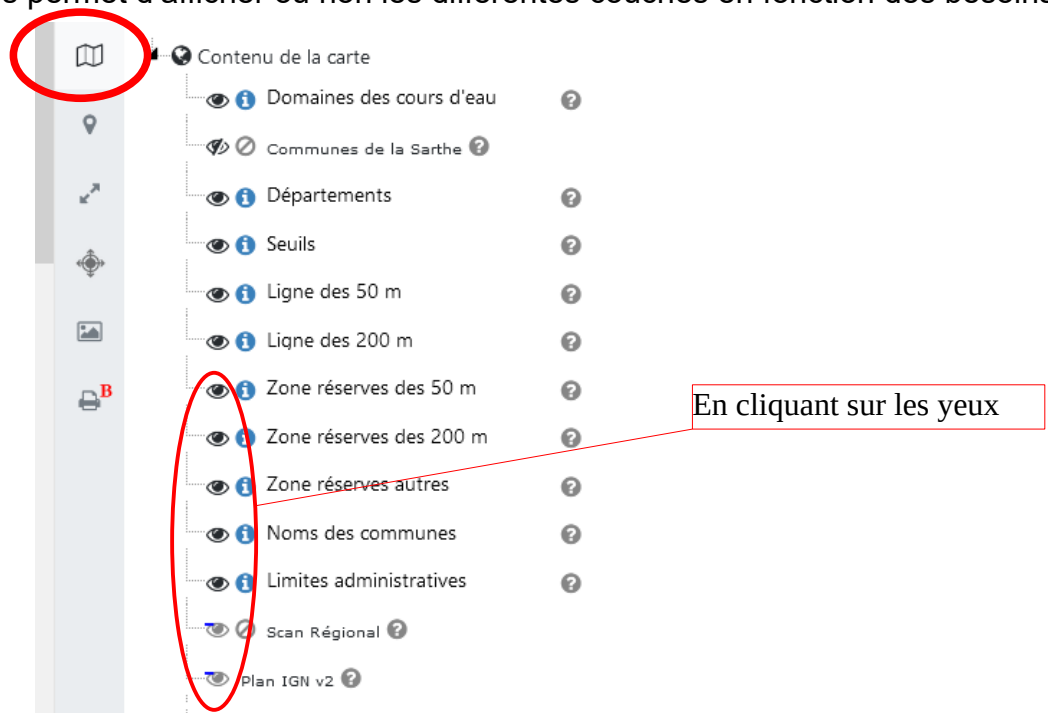
Dès que la recherche a aboutie il faut cibler l'objet recherché.
Il faut donc zoomer pour cibler sur le seuil souhaité.



La légende explique la représentation graphique de ce que l'on voit à l'écran.



Et l'arbre des couches permet d'afficher ou non les différentes couches en fonction des besoins.

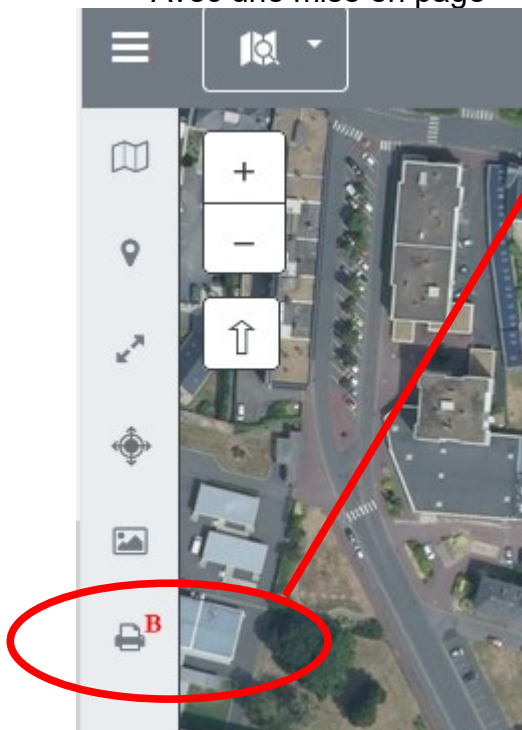


Maintenant il est possible de créer une carte de la zone affichée vous avez deux solutions.

Avec une mise en page

ou

sans mise en page



Bon usage

Merci